



FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription comprennent l'accès à toutes les réunions et événements du programme (sauf disposition contraire), le traitement des inscriptions et le support matériel, la documentation officielle, les pauses café et les déjeuners du 3 au 5 novembre (dans les zones réservées à l'ACI). Nous nous réservons le droit de prélever des frais administratifs si vous modifiez votre réservation individuelle ou de groupe.

Tous les frais d'inscription sont payables en CHF (francs suisses).

INSCRIPTIONS INTERNATIONALES

Catégorie d'inscription	Tarif (CHF)
Membre	800
Non membre	1.000
Jeune	200
Personne accompagnante	125

INSCRIPTIONS AFRICAINES

Pour des raisons de solidarité, l'ACI propose un tarif d'inscription moindre pour les délégués d'Afrique.

Catégorie d'inscription	Tarif (CHF)
Membre	600
Non membre	700
Jeune	200
Personne accompagnante	125

CONFERENCE ICMIF - 1^{ère} JOURNEE

Les délégués qui participent à la Conférence de l'ACI sont également invités à participer à la 1^{ère} journée de la Conférence de l'ICMIF pour un complément de tarif spécial pour la journée, à savoir CHF 450. Pour profiter de cette offre, vous êtes invité à nous informer de votre souhait de participer à cette première journée de la Conférence ICMIF lors de votre inscription à la Conférence de l'ACI. Votre facture couvrira les frais d'inscription aux deux conférences.

Si vous souhaitez participer à toute la Conférence de l'ICMIF, du 6 au 8 novembre, merci de vous y inscrire séparément sur le site de cette Conférence et d'y payer votre inscription.

Catégorie d'inscription	Tarif (CHF)
1 ^{ère} journée (6 novembre)	CHF 450
Toute la Conférence (6-10 novembre)	1.250 £ sterling

Consulter le site : <http://www.icmif.org/capetown/register> pour vous inscrire à toute la Conférence d'ICMIF.

VISITES DE COOPERATIVES

Le dti de la République d'Afrique du Sud et l'ACI organisent des visites de coopératives le 2 novembre 2013, notamment des coopératives viticoles, artisanales, etc. Il y aura quatre départs par jour. L'inscription de CHF 50 couvre un « repas rapide » et le transport (navette). Les vins seront proposés à la dégustation et à la vente. Des rafraîchissements et de quoi grignoter seront servis aux invités. D'autres coopératives de la province exposeront également leurs produits. Le programme des visites sera disponible très prochainement.